

porte de favorable au dit Favre, & de contraire à la conduite tout à fait honorable du ministre de Saxe à Madrid.

Les ordres, que le Roi avoit donnés pour lever le blocus de Dantzig en considération des bons offices des cours de Pétersbourg & de Varsovie, ayant été exécutés le 20 du mois dernier, le magistrat a jugé à propos d'adresser directement à S. M. la lettre suivante.

Sérénissime, très-puissant Roi, très-gracieux Seigneur.

*Dans la plus humble confiance, que la magnanimité & la clémence de V. M. nous inspirent seules, nous nous hazardons à approcher de son trône sacré & à mettre à ses pieds l'offre de nos foibles actions de grâces pour la délivrance actuelle de la détresse, sous laquelle nous avons gémi par son ordre ces trois derniers mois pleins d'angoisse. Notre conscience nous rend à la vérité le témoignage, que nous n'avons jamais manqué d'avoir les dispositions les plus sincères pour renoncer de bon cœur, en faveur des sujets de Votre Majesté, à tout ce, sans quoi il n'est aucunement possible, que cette ville & le peu de commerce, qui lui reste, puissent subsister: mais cette conviction ne nous empêche point de faire avec autant d'humilité que de candeur l'aveu, que nous honorons le très-précieux avantage, que V. M. a bien voulu nous accorder de nouveau, comme un don, dont nous sommes uniquement obligés à votre magnanimité & à votre clémence. Puisse l'Être-suprême bénir les efforts, que nous ferons de toutes nos forces, pour ne pas perdre cette faveur, qui nous est si essentielle. C'est du sein de notre malheur, que nous supplions V. M. de nous accorder ce bonheur. Nous adorons l'Être-suprême, pour qu'il lui plaise de bénir V. M. & son très-glorieux regne jusqu'aux tems les plus reculés.*

*Donné à Dantzig le 23 Janvier 1784.*

De V. M. les très-humbles,

Bourguemeîtres & conseil de la ville de Dantzig.